

La défense de nos intérêts agricoles en Angleterre.

Le sous-ministre de l'Agriculture de la Province, M. J.-A. Grenier, avocat, fut l'un des principaux orateurs aux conférences agricoles qui réunirent à Wembley les maîtres de l'agriculture de tous les points de l'Empire



M. J.-ANTONIO GRENIER, sous-ministre de l'agriculture, qui, à Wembley, a énergiquement exposé et défendu nos intérêts agricoles dans l'Empire.

Une dépêche de Londres, datée du 14 dit que M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'agriculture dans la province de Québec, est actuellement en Angleterre, où il assiste à la grande exposition de l'Empire britannique à Wembley. M. Grenier a pris part à plusieurs conférences agricoles où des citoyens éminents des différentes parties de l'Empire ont discuté des intérêts de l'agriculture. C'est ainsi que les 28, 29, 30 et 31 juillet dernier, une série de conférences sur la Coopération agricole dans l'Empire eut lieu à Wembley. M. Grenier prit part à la discussion qui suivit chacune de ces conférences. Il exprima, en suscitant un vif intérêt chez ses auditeurs, le point de vue de Québec dans les questions agricoles, faisant connaître en même temps, les conditions spéciales où se trouvent nos cultivateurs. Ce sous-ministre de l'Agriculture fit une impression des plus favorables dans le milieu où il parla.

Ci un résumé du programme des conférences auxquelles a pris part le sous-ministre de l'agriculture de la province de Québec.

MARDI LE 28 JUILLET

Session de la matinée: "Le rôle de l'Etat dans l'organisation de la Coopération agricole". Présidence de l'honorable Noël Buxton, ministre de l'agriculture en Angleterre.

Session de l'après-midi: "L'organisation coopérative du crédit rural". Présidence de l'hon. Lord Olivier, secrétaire d'Etat des Indes.

Le charbon de bois.—Il n'y a pas très longtemps, l'un de nos collaborateurs de St-Raymond, comté de Portneuf, préconisait, en temps de chômage à la ferme et comme source facile de revenus, la fabrication du charbon de bois. Il nous fait plaisir de constater que cette industrie connexe de la ferme canadienne prend de l'essor.—Il y a maintenant à St-Raymond, St-Basile, Pont-Rouge, Ste-Catherine, St-Léonard, Allen Milk, Lac-Sergent, des fourneaux à charbon de bois qui alimentent le marché de Québec et même celui de Montréal. Depuis douze mois ces fourneaux ont produit plus de 6,000 tonnes de charbon de bois. 450 chars expédiés en ville ont rapporté aux cultivateurs quelque chose comme \$125,000.

Le chemin de fer National du Canada et la prévention des incendies

Le Chemin de fer national du Canada qui se proclame fièrement et non sans de bonnes raisons "La Voie Nationale" se devait d'être l'un des premiers à prendre des mesures efficaces contre le feu et particulièrement contre le feu de forêt. Développer nos ressources naturelles—une tâche qu'il poursuit avec succès—est bien, mais les conserver est mieux et c'est pourquoi il attache sans doute une si grande importance à la prévention des incendies.

Ce réseau dépense des milliers de dollars chaque année pour protéger la forêt et la prairie canadiennes. Une petite armée à ses gages travaille sans cesse à localiser, éteindre et prévenir les feux de forêts. Dans les seuls territoires non boisés traversés par ses rails il emploie des garde-feu sur un parcours de 4,000 milles et dans les secteurs boisés il maintient non seulement des garde-feu mais des équipes d'hommes qui, montés sur des wagonnets et des tricycles automobiles, parcourront la voie continuellement.

Il est indubitable qu'un feu découvert à son origine et combattu aussitôt a moins de chance de propager et de causer des dommages sérieux. C'est pourquoi le système de prévention du Chemin de fer national du Canada est basé sur la rapidité avec laquelle un incendie est d'abord signalé puis combattu. Des années d'expériences et de remarques soigneusement notées ont amené la création d'une organisation qui, si elle n'est pas encore parfaite, offre de très grandes garanties de sécurité.

Comment un feu qui se déclare le long du chemin de fer national du Canada est-il signalé?

Les garde-feu, les manœuvres sur la voie, les conducteurs, les serre-freins et TOUS LES AUTRES EMPLOYES DU RESEAU sont les premiers chaînons de la chaîne d'information qui va du feu au bureau de télégraphe le plus proche. Ainsi non seulement un employé a la prévention des incendies, mais un employé quelconque a mission de rapporter immédiatement un feu, que ce dernier soit dans la forêt ou ailleurs et qu'il ait été allumé par le Chemin de fer ou par une autre cause.

L'opérateur de télégraphe à qui un feu vient d'être signalé transmet l'information sans tarder sous forme codifiée et donc plus rapide. Il spécifie l'endroit, la cause probable, l'importance et le progrès de l'incendie le plus proche, au gérant général, à son assistant, à l'inspecteur des incendies, au surintendant général du district, au surintendant de secteur, au surveillant de la voie et à l'agent général des réclamations. Tous ces fonctionnaires sont avertis en même temps et très vite d'un feu qui se déclare dans leur territoire. Ils sont en mesure de donner les ordres voulus et de diriger les efforts de ceux qui travaillent directement à éteindre le feu.

L'information reçue par télégraphe est transmise par téléphone ou par lettre—selon que la personne à informer est plus ou moins directement intéressée—au magasinier général, à l'ingénieur en chef, à l'ingénieur des ponts et constructions de bois, au bureau des réclamations générales, au bureau de l'architecte, au surintendant des travaux électriques, au bureau de la statistique, au surintendant du matériel roulant, à l'agent des réclamations pour marchandises, au constructeur en chef des wagons, au surintendant mécanicien, au service des wagons-lits et des wagons-restaurants, à l'ingénieur des travaux hydrauliques, au service du combustible, au surintendant de secteur, à la compagnie de Messageries Canadian National Express, à l'assistant contrôleur des assurances, à la Commission des chemins de fer, Ottawa, au service de l'inspection du feu, au gouvernement provincial et aux directeurs du service forestier.

Enfin les fonctionnaires du réseau dont le service est directement intéressé dans l'incendie font rapport à leur gérant général et à son assistant.

Grâce à l'excellence et au bon fonctionnement de ce système, de grands progrès ont été réalisés dans la découverte et la prévention des incendies le long du Chemin de fer national du Canada. Les résultats ont été si importants que M. Clyde Leavitt, inspecteur en chef de la Commission des chemins de fer a pu déclarer dans son dernier rapport: "Les Chemins de fer sont aujourd'hui l'une des moindres causes de feux de forêts."

Tout ceci tend à prouver les avantages de la coopération pour la prévention des incendies. C'est aux efforts combinés de ses employés et des organisations de protection forestière que le Chemin de fer national du Canada doit d'avoir pu ainsi protéger contre l'"Ogre rouge" sa propriété et la propriété nationale.

Claude Marois.

SEUL (Il n'y a pas à s'y tromper)

Le Bulletin de la Ferme publie les prix de la Coopérative Fédérée de Québec, section des achats et section des ventes.

L'œuvre a

Crédit ou

La caisse popula des classes agricoles. par les mêmes moyen urbains.

Dans quelles mes elles être utiles, car le rent de celui des Caisse aussi.

Dans les villes, 1 qui empruntent pou d'habitations ouvrière

Les ouvriers pro pruntent pas pour les sont pas destinés à u sert pas à créer un I prêteur.

Dans ces conditi réellement utile à l'o les salaires passés, po nécessaire au rembou

A première vue, comme une impruden

Il n'en est rien, sont utiles, justifiés, mettent à l'emprunte

Exemple: Un ou d'acheter son charbo chaque semaine. T s'approvisionnait au mie de 20% que de l

Il est un autre g champ d'action plus Ces opérations exige pothèques doivent é doivent être payées prêts exercent une a coup de dévouement lement des peines qu

Voici quel était de Thetford Mines-c

L'actif était de

Nos arbres et 1

Après le feu, la "spo

Le feu trouve maint concurrent, ou plutôt ur la destruction de nos "spongieu", dont le es Grains de sagesse.

Il existe, en effet, peu de destruction a occasionnées que la spongieu. I dernières années, des mi ont été consacrés à la les états de la Nouvelle situation serait sérieuse pied au Canada peuplements forestiers dans les régions où l'ins planter. Fommiers, chaulnes, et saules sont le rés dont les chenilles D'autres arbres, tels que plier, le carya, etc., ont dommages. Dans les é velle-Angleterre également, de pins et d'autr angés à des essences fe coup souffert.

Les personnes qui de plus amples renseign de cet insecte peuvent tomologiste du Dominion l'Agriculture, Ottawa, c giste provincial, ministère Québec.